VIOLENCES CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

3919*

*Appel anonyme et gratuit.

stop-violences-femmes.gouv.fr

En cas d'urgence vous pouvez contacter le

17 - Police secours

Pour un hébergement en urgence,
vous pouvez appeler le

115

Conception : Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité - Réalisation : Bureau de la Communication Interministérielle - Préfecture du Pas-de-Calais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

VIOLENCES CONJUGALES

interrogeons nous !

«Dans mon couple, j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de tensions.»

«Nos voisins sont de plus en plus bruyants lorsqu'ils se retrouvent ensemble.»

«Notre couple nous fait souffrir sans que nous arrivions à changer cela.»

«Je n'ai pas envie qu'il rentre le soir.»

La violence au sein du couple nous concerne tous. Elle peut arriver à chacun d'entre nous.

L'amour, le désir de vivre ensemble ne sont pas suffisants pour empêcher que la violence s'installe.

La violence prend toutes les formes susceptibles de s'exercer entre deux personnes en couple.

Si vous pensez que votre couple vit des violences, des solutions existent pour que ça s'arrête.

Les violences au sein du couple sont punies par ***la loi***, qu'elles soient commises par un conjoint, un concubin ou un «ex». Selon la gravité des faits, les peines peuvent aller d'une simple amende à des peines de prison ferme.

Vous n'êtes pas seuls..

Des écoutantes sont joignables au 3919
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 22 h 00
le samedi et le dimanche de 9 h 00 à 18 h 00

De nombreuses informations sont disponibles sur le site :
http://stop-violences-femmes.gouv.fr

Un réseau local de professionnels est là pour vous accueillir, vous écouter, vous informer et vous accompagner dans vos démarches.

- Deux accueils de jour vous reçoivent avec vos enfants à Lens et à Béthune,
- Des intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie vous aident dans vos démarches,
- Des juristes vous accueillent gratuitement dans leurs permanences,
- Des psychologues vous écoutent,
- Un centre de thérapie spécialisé vous accompagne.

Retrouvez toutes leurs coordonnées sur le site :
http://www.pas-de-calais.gouv.fr
(Politiques publiques / Droits des femmes et égalité)